

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

17 septembre 2020

Epargne : l'AMF lance son premier MOOC en partenariat avec l'INC

L'Autorité des marchés financiers (AMF) et l'Institut national de la consommation (INC) ont conçu un cours en ligne destiné au grand public pour apprendre à placer son épargne et gérer ses placements au plus juste. Accessible gratuitement sur la plateforme France université numérique (FUN), ce MOOC débutera le 5 octobre dans le cadre de la Semaine mondiale de l'investisseur.

Intitulé « Comment gérer efficacement son épargne et ses placements ? », ce cours en ligne reprend le b.a.-ba du vocabulaire financier, explique les contenus des documents d'information clé (DIC) et passe en revue le fonctionnement des placements. Il s'inscrit dans une démarche d'éducation financière, aucun prérequis particulier n'est exigé pour pouvoir le suivre.

A la fois technique et pratique, ce MOOC (de l'anglais Massive Open Online Course) donne à tous ceux qui souhaitent en savoir plus sur le monde de l'épargne les clés pour évaluer les opportunités de placements selon leurs objectifs, pour définir son profil d'investisseur et aussi détecter les signes de possibles arnaques financières.

Ce cours est constitué de trois modules pour trois semaines de cours :

le rôle de l'investisseur, son profil et ses objectifs,

les placements financiers,

le mode de fonctionnement de l'investissement.

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

✓ OK, tout accepter

Personnaliser

Les inscriptions seront clôturées le 16 novembre 2020. La première session débutera le 5 octobre et la dernière s'achèvera le 26 novembre.

À propos de l'AMF

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site : <https://www.amf-france.org> URL = [<https://www.amf-france.org>]

À propos de l'INC

L'Institut national de la consommation est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle du ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance et rattaché à la DGCCRF. Il publie le magazine 60 Millions de consommateurs, produit les émissions CONSOMAG. Ses travaux sont des vecteurs d'accroissement de la qualité des produits, des services, et de l'évolution de la législation. www.inc-conso.fr URL = [www.inc-conso.fr] www.60millions-mag.com URL = [www.60millions-mag.com] [@Consomag_TV](https://twitter.com/Consomag_tv) URL = [https://twitter.com/Consomag_tv?ref_src=twsrc%5Egoogle%7Ctwcamp%5Eserp%7Ctwgr%5Eauthor]

À propos de FUN-MOOC

Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) FUN-MOOC est l'opérateur de la plateforme FUN-MOOC. Ses missions sont les suivantes: accompagner le développement des formations tirant pleinement profit du levier numérique et accessibles au plus grand nombre. Inciter à placer le numérique au cœur du parcours étudiant et des métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche, offrir des moyens et services mutualisés en soutien aux initiatives numériques des établissements, promouvoir la visibilité de l'offre française de formations et ressources numériques.

En savoir plus

👉 [Lien d'inscription Fun Mooc](#)

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

✓ OK, tout accepter

Personnaliser

Direction de la
Communication de l'AMF

+33 (0)1 53 45 60 28


Communication INC - Anne-
Juliette Reissier

+33 (0)1 45 66 20 35

Mots clés

BIEN INVESTIR

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS



COMMUNIQUÉ AMF

EPARGNE DE LONG TERME

10 septembre 2020

Lancement des «
Rendez-vous de
l'Épargne »



ARTICLE

EPARGNE DE LONG TERME

02 avril 2020

Observatoire de
l'épargne



LETTRE EPARGNE INFO
SERVICE

EPARGNE DE LONG TERME

20 février 2020

Lettre Epargne Info
Service n°17 - Février
2020



Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

✓ OK, tout accepter

Personnaliser

Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

✓ OK, tout accepter

Personnaliser